



Jun
2012

Mensuel du Cercle socioculturel

Les Amis de Bousval

internet : www.lesamisdebousval.be

Page 2

Le beau vélo de RAVeL

Info pratique

Abattage d'arbre

Nouvelles de Bousval

Exposition à La Motte

Page 3

L'arbre du Try-au-Chêne

De nouvelles adresses utiles

Deux nouveaux endroits de rencontre se sont ouverts à Bousval

Courrier d'un lecteur

La ferme de Bégipont, lieu de rencontre encore abordable pour les associations?

Page 4

Détente

Activités et manifestations

En 1956, Georges Deltour, instituteur en chef de l'école communale, avait édité un livre intitulé "Si Bousval m'était conté", un livre de l'histoire du village à destination de ses élèves. Dix ans plus tard, cet ouvrage était déjà épuisé. Les Amis de Bousval le rééditèrent en 1979 et 15 ans plus tard il était à nouveau épuisé. Ce livre remarquable est toujours demandé. Pour la prochaine Saint-Barthélemy, une troisième édition sera



Editorial

proposée à la vente. Elle sera complétée dans l'esprit de l'édition de 1956, à savoir la simplicité qui a fait son succès. Cet ouvrage ne sera pas une nouvelle version de l'histoire de Bousval mais une mise à jour pour mieux comprendre notre village en 2012 à partir d'une situation d'il y a 60 ans.

Pour réservation et ou demande d'information : adbousval@gmail.com
POL

Projet photographique 2012

Bousval en instantanés



Les 25 et 26 août prochain, durant les fêtes de la Saint-Barthélemy, des photographes vivant ou habitant dans le village exposeront le fruit de leur travail dans une série de lieux à Bousval.

Les résultats d'une belle aventure collective menée depuis le printemps dernier autour d'une thématique commune "**Habiter Bousval**".

Alimenté des propositions des participants, ce projet photographique a reçu un accueil enthousiaste de la part des habitants et des photographes passionnés qui ont accompagné les Bousvalien(ne)s dans la prise de vue de leur cadre de vie.

Cette riche moisson d'images - et de témoignages - permettra de (re)découvrir des endroits insolites, parfois oubliés, un bout d'histoire, des anecdotes, des hommes,

des femmes investis dans la vie associative du village... ou encore une scène plutôt humoristique observée à travers les yeux de nos écoliers.

Dans la foulée de cet évènement culturel, une publication, réunissant une sélection des photos enrichies des textes recueillis, sera éditée par les Amis de Bousval et le Centre culturel de Genappe, à l'initiative du projet.

Et comme le suggère l'adage local : "*On arrive peut-être par hasard à Bousval, mais on n'y vit certainement pas par hasard...*".

Plus d'infos : 067 77 16 27 ou info@ccgenappe.be ou www.ccgenappe.be ou www.lesamisdebousval.be

Sur nos sentiers et chemins

Promenade guidée

Cette promenade aller et retour reliera l'abbaye de Villers-la-Ville au RAVeL de Genappe, par chemins et sentiers forestiers. La traversée du bois d'Hez par le GR126 en direction de Bousval est probablement la promenade qu'il faut avoir fait une fois dans sa vie. Entre nos magnifiques vallées, l'abbaye de Villers-la-Ville ne se trouve qu'à un saut de puce de notre RAVeL. Une véritable promenade pour les amoureux des paysages champêtres et sylvestres.

Rendez-vous : le dimanche 10 juin 2012, à 9 h 30 au Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville (53 rue de l'Abbaye, Villers-la-Ville). Prévoir de bonnes chaussures

de marche et un pique-nique.

Votre guide : Jacques Browet, tél. : 071 87 98 98 ou sivillerslaville@skynet.be

En collaboration avec les Syndicats d'Initiative de Villers-la-Ville et de Genappe, et Les Amis de Bousval.



Le Beau Vélo de RAVeL

Le 8 septembre 2012, "Le Beau Vélo de RAVeL" passera à Bousval avec Adrien Joveneau, de la RTBF. Le parcours prévu est, venant de Genappe par le RAVeL, la rue du Grand Arbre et la montée de la côte du Try-au-Chêne pour rejoindre Baisy et poursuivre jusqu'à Genappe. La Ville de Genappe demande des volontaires pour participer à l'organisation.

Contact : Mmes Roland 067 79 42 72 et Borremans 067 79 42 73.

Info pratique

Abattage d'arbres



En début d'année, des habitants ont pris contact avec nous pour nous signaler la disparition d'arbres à hautes tiges suite à des abattages qui semblaient avoir été faits sans res-

pecter la procédure.

Il nous a dès lors semblé intéressant de demander aux autorités communales de nous éclairer sur le sujet. Nous vous livrons ci-dessous les questions et les réponses reçues.

Quels arbres sont effectivement concernés par un permis d'abattage ?

En vertu de notre règlement communal du 07 juin 1983 sur la protection des arbres et espaces verts, tout abattage d'arbre, exception faite des sujets ayant moins de 0,20 m de circonférence mesurée à une hauteur de tronc de 1,50m nécessite l'obtention d'un permis d'urbanisme.

De combien de temps dispose la Commune pour prendre une décision ?

Le délai dans lequel le Collège Communal doit envoyer sa décision (permis ou refus) est de 30 jours et commence à courir à la date de l'accusé de réception de la demande. Ce délai est prolongé si la demande doit être soumise aux formalités de publicité ou si elle doit être transmise, pour avis, à certains services ou commissions.

Quels documents sont à remettre à la Commune ?

Le dossier de demande de permis d'urbanisme comprend le formulaire de demande (annexe 20), le formulaire de notice d'évaluation préalable des incidences sur l'environnement, des photos des arbres à abattre, et un

croquis d'implantation.

Pensez-vous pouvoir simplifier les formalités à l'instar de ce qui se fait dans d'autres communes ?

Toute demande de permis d'urbanisme doit, sous peine de nullité, contenir l'annexe 20 intitulée « demande de permis d'urbanisme ». Toutefois, dans un souci de simplification, nous rédigeons actuellement le même document, mais en le simplifiant et en supprimant les mentions qui ne s'appliquent pas aux demandes de permis d'abattage d'arbre. Ce formulaire sera disponible prochainement et placé sur le site internet.

Le signalement aux autorités d'un abattage d'arbre, peut-il se faire sous le couvert de l'anonymat ?

D'une manière générale, nous ne pouvons garantir cet anonymat. Une garantie absolue peut entraîner des abus, et dans certains cas rendre difficile la gestion du dossier. Il nous semble naturel que le plaignant assume sa décision de porter plainte. Chaque dossier est un cas particulier. Généralement, nous évitons, bien sûr, d'aviver les conflits ou la survenance de conflits entre voisins.

De quelle façon se font les éventuels contrôles sur le terrain ?

Il ne nous est pas possible d'avoir des agents communaux à l'extérieur toute la journée.

Le « dépistage » se fait de diverses manières.

1. Constatations directes sur le terrain, les faits sont généralement rapportés au service de l'Urbanisme ;
2. plaintes écrites ou signalements verbaux, comme évoqué plus haut.

Que risque-t-on en cas d'abattage sans permis ?

Dans le cas d'une constatation d'infraction où un procès-verbal a été dressé, l'amende est variable selon la zone au plan de secteur. Vous trouverez les détails à ce propos à l'article 449 14° à 18° du CWATUPE sur le site internet de la Région wallonne.

GDU

Nouvelles de Bousval

Exposition à La Motte

Pierre Damster, Bousvalien attachant et attaché à son village, artiste passionné organise pour la seconde fois une exposition dans son habitation d'oeuvres de treize artistes (sculpture, peinture, céramique, littérature).

Espace Dom Placide, du vendredi 1er au lundi 4 juin de 11 à 19 h et nocturne jusqu'à 21 h le samedi 2 juin au domaine de La Motte, drève Dom Placide, 21 à Bousval.



Evocation africaine

L'arbre du Try-au-Chêne

Quelques précisions au sujet du nouvel arbre du Try-au-Chêne. Il s'agit d'un chêne *Quercus Robur* ou chêne rouvre. Il est âgé d'environ 20 ans et mesure 6 m de haut. Dans le tronc de l'ancien arbre, deux tranches ont été découpées. Après examen minutieux, Valmy Antoine a maintenant pu établir un décompte de 180 cernes, mais le centre de l'arbre était complètement creux. Ce centre a un diamètre de 20 cm soit environ 10 à 20 ans. On pourrait donc maintenant estimer la plantation entre 1812 et 1822. Peut-être une initiative de Dom Gobbe, le moine de Villers attaché à Bousval après la fermeture de l'abbaye de Villers lors de la Révolution française.

POL

De nouvelles adresses utiles

Deux nouveaux endroits de rencontre se sont ouverts à Bousval :

Sur la place Communale, s'est installé **Coco-Cerises et Ficelles et Patines**, un tea-room associé à un magasin de décoration avec comme originalité des meubles patinés, un département cadeaux et de l'habillement de seconde main pour enfant.



Plusieurs tables et chaises en bois vous attendent dans ce décor chaleureux pour déguster sandwiches, quiches et pâtisseries de 9 h à 17 h et le vendredi jusqu'à 18 h. Tél.: 0470 05 18 65 Coralie Denis.



Benjamin Kempeners habite Bousval depuis dès années et, avec Emmanuel Russo, ils viennent d'ouvrir avenue des Combattants à Noirhat, **1000 saveurs, service traiteur**.

Ils ont hérité d'un emplacement de choix le long de l'avenue des Combattants. L'entreprise de mécanique fine Russo devait en effet s'agrandir et a déménagé dans le parc industriel de Nivelles.

Le bâtiment a été aménagé de façon tout à fait agréable et raffinée. Spécialistes en fromages et en charcuteries surtout ibériques, ils proposent des plats inspirés des cuisines française, italienne et thaïlandaise. Un salon de dégustation permet de prendre le lunch à midi à l'intérieur ou en terrasse. Un salon de réception à l'étage est disponible pour des familles ou des groupes de 30 à 40 personnes.

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h (prochainement le dimanche).

Contact : 0473 59 09 45, site web auxmillesaveurs.be.



Courrier d'un lecteur

La ferme de Bégipont, lieu de rencontre, encore abordable pour les associations?

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons découvert la phrase suivante dans le Mémoire joint au Bousvalien de mai 2012, au chapitre Cohésion sociale, "*il s'agit de développer et de soutenir financièrement des initiatives permettant de lutter contre la fracture sociale et numérique avec pour publics cibles, les seniors et les personnes en situation précaire*".

Encore plus en lisant tout à la fin du Mémoire "*Aménager au niveau des entités des espaces de rencontre et de réunion..*".

Bravo pour l'esprit, c'est (c'était ?) celui de la Ferme de Bégipont, mais il y a la lettre...

Dans le même Bousvalien, à la page 2, nous apprenons les nouveaux tarifs (80 € pour les réunions associatives non lucratives). Ce nouveau tarif est très lourd à supporter pour des groupes de Bousval, par exemple les peintres amateurs (Les Bohémiens du Pinceau ou l'Amicale Chrétienne des Aînés de Genappe, les Marcheurs du Lothier ou le Réseau d'Information du Quartier de Noirhat. Le Cercle Socioculturel lui-même profitait d'un tarif de 65 € pour toutes ses réunions mensuelles d'une année.

Ces anciens tarifs extrêmement bas résultaient du but recherché lors de l'aménagement de cette ferme de Bégipont. Comme cela semble oublié, un rappel s'impose:

En 1967, 68 et 69, 3 rastels (dialectal du Midi : Réunion de gens qu'on invite à boire), complétés par des versements des fondateurs, permirent de financer ces aménagements. L'initiateur du projet, Freddy Baillien et un groupe de bénévoles (Lucien Dewigne, Alphonse Modave...) s'attelèrent à la tâche (revêtement de sol, plafonnage, pose d'une poutre) grâce à quoi l'asbl "Foyer d'accueil de Noirhat" fut fondée et ses statuts déposés au Moniteur par Maître Marlière, avocat. Le Président en était Pierre de Broux, le Trésorier Xavier Guévar. L'objet de cette asbl était de soutenir toutes les œuvres de la paroisse de Bousval/Noirhat, œuvres de la paroisse au

sens le plus large. Les anciens tarifs plus que démocratiques pratiqués pour les peintres locaux, le RIQ et le Cercle Socioculturel en sont les meilleurs exemples.

La brutale augmentation des tarifs, telle qu'annoncée, s'éloigne de cet objet. Comment en est-on arrivé là ?

Les membres fondateurs disparaissant ou devenant âgés, l'asbl fut dissoute et ses actifs transférés à la Fabrique d'Eglise de Bousval. Les membres de cette dernière avaient collaboré au projet et en connaissaient l'objet social. Ils l'appliquaient. D'où par exemple le double tarif de location : très supportable pour les habitants de Bousval, plus élevé pour les autres. Tout cela, sans qu'une Charte de transfert asbl/Fabrique, exigeant le respect de l'objet social, ne soit nécessaire.

Avec le temps, ces premiers fabriciens passèrent eux aussi la main à une nouvelle équipe, en expliquant bien le

pourquoi du double tarif, mais, malheureusement, eux aussi, en ne rédigeant pas cette Charte.

La nouvelle équipe de la fabrique ne tient pas suffisamment compte de cet objet social initial, qui est aussi l'objectif de cohésion sociale du Mémorandum 2012 et sa demande d'aménagement d'espace de rencontre et de réunion. Peut-être pour de bonnes raisons que nous ignorons.

Nous demandons cependant d'en revenir à l'esprit initial et de restaurer un tarif abordable pour les associations de Bousvaliens, rentable pour les autres. D'autant plus que les associations de Bousvaliens, souvent des retraités, se réunissent en semaine alors que les réunions beaucoup plus profitables se tiennent le week-end.

En espérant que cette proposition soit retenue,

JM Collet

Détente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2			■							
3		■								
4							■			
5		■			■					
6					■		■			
7			■					■		
8							■			
9				■						
10			■							

Horizontalement

- Bordeaux, par exemple
- Pronom - Absurdité
- Nom d'un château
- Niais - Longue interjection
- Le coeur d'un ange - Ferme de chez nous
- Marque la stupeur - Nom d'une ville belge
- Arme phonétique - Dieu du Feu - Vélo
- La femme du bout langé - Pronom
- Wez - Ville des Pays-Bas
- Ancien - Fisse

Verticalement

- Sanctuaire dédié au soleil
- Ville ... qui participe - Emmanuel pour Marie-Caroline ...
- On le trouve dans un coin - Grande entité
- Sans intérêt
- Ville d'Italie - Ermite d'Aquitaine
- Agrémentait la lecture médiévale
- Pays - Le sodium
- Prénom féminin - Monogramme

- Comme certains vestiges
- La beauté par la forme

Grille originale de J. Debus

Solution sur le site internet des Amis de Bousval à l'adresse :
<http://www.lesamisdebousval.be/Jeux/MotsCroises.php>

Activités et manifestations

Juin

1- 4 Exposition artistique

Drève Dom Placide 21, domaine de La Motte de 11 h à 19 h, nocture le 2 juin jusqu'à 21 h

5 Réunion du Cercle Les Amis de Bousval

20 h Salle de Béqipont

6 Réunion d'information du SEL de Genappe

de 20 h à 22 h30 à Bousval

Pour inscription et adresse, prendre contact avec :
 Cris Candela 010/65 01 84 - 0496/78 04 23 ou
christinecandela@yahoo.fr

10 Promenade Villers-la-Ville – RAVeL de Genappe

Départ à 9 h 30 de Villers-la-Ville

En collaboration avec les Syndicats d'initiative de Villers et de Genappe.

10 Exposition de peintures

L'Atelier peinture de l'Amicale des Aînés de Genappe expose ses réalisations en la salle de la "Cense de Béqipont" à Noirhat le dimanche 10 juin de 14 à 17 h

15 Début du passage du jury pour le concours de façades fleuries.

23-24 Opération « Fermes Porte Ouverte

La ferme Vermeiren, Ferme Artisanale du centre de Bousval vous accueille les deux jours.

Juillet

1 Messe en plein air à la chapelle de La Motte

rue du sablon à 10 h.

3 Réunion du cercle Les Amis de Bousval

20 h Salle de Béqipont